



Commissaires aux comptes

**MISSION LOCALE
« DES TROIS VALLEES »**

Association Loi 1901

*35, rue Edouard Danaux
91220 BRETIGNY SUR ORGE*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2020

AUDITEURS ASSOCIES FRANCILIENS – GROUPE AF

Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Paris
Sarl au capital de 240 000 € - Siège social : 45, boulevard Georges Clémenceau 92400 Courbevoie
RCS Paris B 422 774 349 - APE 6920 Z - TVA FR 44 422 774 349 - Tél. : 01 83 75 81 81
www.groupeaf.com



A l'Assemblée Générale de l'Association MISSION LOCALE « DES TROIS VALLEES »,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **MISSION LOCALE « DES TROIS VALLEES »** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Subvention d'exploitation

Nous avons effectué un examen spécifique des produits de fonctionnement ; ces travaux ont consisté en une analyse des modalités de traitement des subventions et à la justification comptable des créances liées auxdites subventions. Sur la base de ces travaux et des tests effectués, nous nous sommes assurés de l'exhaustivité et d'une représentation des produits répondant aux caractéristiques de l'image fidèle.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 18 Février 2021



Auditeurs Associés Franciliens

Philippe RIMMER

Commissaire aux comptes

Bilan Actif

	Du 01/01/2020 au 31/12/2020		Au 31/12/2019	
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	5 872	5 872		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	163 443	130 961	32 482	32 038
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	11 208		11 208	11 208
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	20 458		20 458	20 981
	TOTAL I	200 982	136 833	64 149
Comptes de liaison				
	II			
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	574 884	59 503	515 381	576 969
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	281 359		281 359	216 231
Charges constatées d'avance	5 577		5 577	1 001
	TOTAL III	861 820	59 503	802 316
Frais d'émission des emprunts				
	IV			
Primes de remboursement des obligations				
	V			
Ecarts de conversion actif				
	VI			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 062 802	196 337	866 465	858 429

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels



Bilan Passif

	31/12/2020	31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	183 389	183 389
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	1 459	
Autres réserves		
Report à nouveau	13 632	13 632
Excédent ou déficit de l'exercice	16 995	1 459
	Situation nette	198 480
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
	TOTAL I	215 476
Comptes de liaison	II	198 480
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	33 639	47 002
	TOTAL III	47 002
PROVISIONS		
Provisions pour risques	31 943	
Provisions pour charges	218 138	203 631
	TOTAL IV	203 631
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	1 600	1 600
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 274	75 139
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	289 395	304 849
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		27 728
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
	TOTAL V	409 316
Ecarts de conversion passif	VI	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	858 429

Compte de résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	40 093	39 213
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 193 505	2 176 539
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	47 956	153 862
Utilisations des fonds dédiés	47 002	
Autres produits	88	1 198
	TOTAL I	2 328 644
		2 370 811
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	422 827	465 722
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	150 741	148 373
Salaires et traitements	1 119 068	1 116 027
Charges sociales	507 740	485 116
Dotations aux amortissements et dépréciations	18 545	16 684
Dotations aux provisions	46 450	4 986
Reports en fonds dédiés	33 639	47 002
Autres charges	2 404	60 381
	TOTAL II	2 301 413
		2 344 291
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	27 232
		26 521
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL III	
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilés	1 107	2 301
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL IV	1 107
		2 301
	RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-1 107
		-2 301
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	24 220

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels



Compte de résultat (Suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 546	7 475
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	1 546	7 475
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	10 380	30 236
Sur opérations en capital	295	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	10 675	30 236
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-9 129	-22 761
Participations des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 330 190	2 378 287
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 313 195	2 376 828
EXCEDENT OU DEFICIT	16 995	1 459
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	3 721	
Bénévolat		
TOTAL	3 721	
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	3 721	
Personnel bénévole		
TOTAL	3 721	

Règles et méthodes comptables

Présentation de l'association

L'association a pour but d'administrer, de gérer et d'animer une Mission Locale pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté, conformément aux dispositions de l'ordonnance du 26 mars 1982 et de la loi du 19 décembre 1989.

Elle a plus précisément pour objet d'aider les jeunes de 16 à 25 ans à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle en assurant des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement.

A cette fin, elle favorise la concertation entre les différents partenaires en vue de renforcer ou compléter les actions d'insertion conduites par ceux-ci, et contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre, dans sa zone de responsabilité, d'une politique locale d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Généralités et Textes

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 866 465 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 16 995 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

La première mise en application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 précité entraîne des changements de méthodes comptables ayant une incidence sur certaines rubriques du bilan actif, du bilan passif et du compte de résultat.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Crise sanitaire liée au Covid19

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières d'une ampleur inédite. A ce jour, les conséquences qui en découlent sur la santé financière de l'association sont difficilement prévisibles, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

Par ailleurs, concernant la Mission Locale Les 3 Vallées, du fait de la limitation de circulation des biens et des personnes, certaines activités se sont vues ralentir.

Compte tenu de la date de ces événements, toujours d'actualité à la clôture des comptes 2020, nous avons établi les comptes sur la base des informations disponibles à la date d'arrêt.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Logiciels : 1 an
- Agencements et aménagements : 5 à 10 ans
- Matériels et outillages : 5 à 10 ans
- Matériels de transport : 4 à 5 ans
- Matériels de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels



Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provision pour risques et charges

Une provision pour risques et charges a été constituée à la clôture de l'exercice à hauteur de 31 942 euros concernant le risque de non recouvrement de la subvention FSE.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- Taux d'actualisation : 0.42%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de charges sociales du secteur : 50% non cadres, 55% cadres
- Table de mortalité : TV88/90
- Taux de turnover : 2%
- Départ à l'initiative du salarié

La valeur actuelle probable des indemnités à verser au 31/12/2020 s'élève à 466 093 euros. La dette actuarielle s'élève à 218 138 euros et constatée au passif du bilan de la Mission Locale.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à 33 639 Euros correspondants :

- à la subvention au titre de l'obligation de formation des jeunes de 16-18 ans (DIRECCTE CPO) pour un montant de 22 139 Euros. En effet, cette subvention a été allouée fin d'année 2020 et le contexte covid19 n'a pas permis d'utiliser cette somme.
- au financement 11 500 Euros pour le site internet qui a été repoussé à 2021. Les fonds seront utilisés en 2021.

Contributions volontaires en nature

La valorisation des prestations en nature au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 242 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 10,25 € Brut/heure correspond à un montant de 3 720 euros chargés.

L'association n'a pas bénéficié de mise à disposition gratuite de locaux sur l'année 2020 en raison du contexte covid 19.

Honoraires Commissaire aux Comptes (selon décret 2008-1487 du 30/12/2008)

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 7 440 € TTC.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Effectifs

L'effectif de la Mission Locale est de 28 salariés au 31 décembre 2020.

Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, l'association doit indiquer dans l'annexe aux comptes annuels le total des rémunérations et avantages versés aux trois plus hauts cadres dirigeants.

L'information qui serait fournie dans le cadre de cette obligation reviendrait à donner la rémunération d'une seule personne, ce qui serait contraire aux règles de confidentialité en matière de publicité des rémunérations et avantages.

Il est précisé qu'aucun administrateur de l'association n'est rémunéré pour ses fonctions.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 872		
TOTAL	5 872		
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	11 371		
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	176 749		19 284
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	188 120		19 284
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations	11 208		
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	20 981		27
TOTAL	32 190		27
TOTAL GENERAL	226 182		19 311

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			5 872	
TOTAL			5 872	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agenct et aménagt. const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agenct et aménagt. divers			11 371	
- De transport				
Matériel :				
- De bureau et informatique, mobilier		43 960	152 072	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL		43 960	163 443	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations			11 208	
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	550		20 458	
TOTAL	550		31 666	
TOTAL GENERAL	550	43 960	200 982	

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels



Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 872			5 872
TOTAL	5 872			5 872
Terrains				
Constructions - Sur sol propre				
: - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 534	2 274		5 808
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	152 548	16 271	43 666	125 153
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	156 082	18 545	43 666	130 961
TOTAL GENERAL	161 954	18 545	43 666	136 833

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions - Sur sol propre							
: - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GENERAL							

DOTATIONS NON VENTILEES	REPRISES NON VENTILEES	TOTAL GENERAL NON VENTILE
--------------------------------	-------------------------------	----------------------------------

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des créances et dettes

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	20 458		20 458
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéficiaires			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	502 179	502 179	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	72 705	72 705	
Charges constatées d'avance	5 577	5 577	
TOTAL	600 919	580 461	20 458

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses	1 600	1 600		
Fournisseurs et comptes rattachés	76 274	76 274		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	107 207	107 207		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	142 373	142 373		
Impôts sur les bénéficiaires				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	39 815	39 815		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	367 270	367 270		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Variation des fonds propres 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	183 389				183 389
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves		1 459	1 459		1 459
Report à nouveau	13 632				13 632
Excédent ou déficit de l'exercice	1 459	-1 459	16 995		16 995
Situation nette	198 480		18 454		215 476
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	198 480		18 454		215 476

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels



Variations des fonds dédiés

	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont amort.		Montant global	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
CPO DIRECTE OBLIGATION	47 002	22 139	47 002			22 139	
SITE INTERNET		11 500				11 500	
TOTAL	47 002	33 639	47 002			33 639	
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GENERAL	47 002	33 639	47 002			33 639	

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				

Contributions volontaires en nature

	Répartition par nature de charge	
	31/12/2020	31/12/2019
	Débit	Débit
860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaires,...)		
	TOTAL	
861 - Mise a disposition gratuite de biens (locaux, matériel,...)		
	TOTAL	
862 - Prestation		
KIOSC	230	
ANPAA	461	
EGO ET JEUNES & FEMMES	2 475	
NAJE	554	
	TOTAL	3 720
864 - Personnel bénévole		
	TOTAL	
	TOTAL GENERAL	3 720
	Répartition par nature de ressources	
	31/12/2020	31/12/2019
	Crédit	Crédit
870 - Dons en nature		
	TOTAL	
871 - Prestation en nature		
KIOSC	230	
ANPAA	461	
EGO ET JEUNES & FEMMES	2 475	
NAJE	554	
	TOTAL	3 720
875 - Bénévolat		
	TOTAL	
	TOTAL GENERAL	3 720

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	
	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 922	11 750
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	186 094	164 494
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	197 016	176 244

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	
	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Charges d'exploitation	5 577	1 001
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	5 577	1 001

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

